

ÉPINGLÉ
NATHALIE BAMPS

Mypension.be, profs non admis

Le site Mypension.be, cet outil qui devait permettre à tout le monde, qu'il soit salarié, indépendant ou fonctionnaire, de **connaître avec précision l'âge auquel il pourra partir à la pension** fonctionne maintenant à merveille. Sauf pour les profs francophones...

Voilà qui ne va pas donner une meilleure image de l'administration de la Fédération Wallonie-Bruxelles, déjà souvent à la traîne quand il s'agit de fournir des données statistiques sur ses enseignants.

Car la faute incombe à l'administration de l'enseigne-

des profs.

ment, qui était censée fournir dans les temps les données à intégrer au système de calcul de Mypension.be.

Contactée par nos soins, l'administration explique qu'en 2011 (!) le projet «Capelo» (sur l'informatisation des données de carrière dans le secteur public) l'a obligée à encoder les données historiques de carrière des enseignants.

Mais, **faute de moyens, depuis ces cinq dernières années**, elle n'a pu encoder que les données des enseignants sollicitant un départ à la pré-pension. Et pas les autres.

Si l'administration affirme poursuivre les encodages, elle continue de respecter les priorités fixées précédemment. Bon, allez, un petit coup d'accélérateur, et on sera peut-être prêt dans... disons 10 ans?

La faute incombe à l'administration de l'enseignement, censée fournir les données de carrière